

**Zeitschrift:** Bulletin des Schweizerischen Elektrotechnischen Vereins, des Verbandes Schweizerischer Elektrizitätsunternehmen = Bulletin de l'Association suisse des électriciens, de l'Association des entreprises électriques suisses

**Herausgeber:** Schweizerischer Elektrotechnischer Verein ; Verband Schweizerischer Elektrizitätsunternehmen

**Band:** 75 (1984)

**Heft:** 20

**Artikel:** Energie et finances : réflexions d'un banquier sur la politique énergétique

**Autor:** Sarasin, Alfred E.

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-904493>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 01.04.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Energie et finances – Réflexions d'un banquier sur la politique énergétique

Conférence de Monsieur Alfred E. Sarasin,  
Président de l'Association suisse des banquiers, à l'occasion de l'Assemblée générale de l'Union des Centrales Suisses d'Electricité du 24 août 1984, à Lugano

## Economie bancaire et économie électrique

Réflexions d'un banquier sur la politique énergétique: banques et énergie, courant et argent, argent pour courant, force hydraulique et force financière, – c'est bien volontiers que je continuerais à remplir le temps qui m'est imparti avec de telles associations de mots. Il n'en manque vraiment pas pour caractériser les interactions entre votre secteur économique et celui des banques. Pour une fois, j'évoquerai les liens étroits entre nos deux secteurs en tant que conférencier à votre Assemblée générale et non pas en tant que banquier vis-à-vis d'une des entreprises membres de votre Association.

J'éprouverais de la satisfaction et du plaisir à me livrer, avec vous comme public attentif, à un «Brainstorming» intensif, mais ce ne serait, en vérité, que vous avouer mon embarras! Aussi, je préfère vous dire d'emblée qu'il est beaucoup plus aisé pour un banquier de procurer des capitaux pour des centrales électriques que de présenter une conférence aux représentants de l'économie électrique.

Je pourrais certes traiter d'un thème qui ne nous concerne directement ni vous ni moi et qui ne nous intéresse donc que modérément. Je pourrais aussi choisir de ne parler que d'argent, de capital et de mes affaires. De tels thèmes ne seraient peut-être pas dénués d'intérêt, mais néanmoins fastidieux et, malgré une certaine actualité, auraient leur place plutôt dans un écrit que dans un discours. – Je pourrais encore disserter sur vos problèmes, sur l'eau, l'atome et le charbon. Mais ces sujets, vous les connaissez bien mieux que moi et je ne serais qu'un bouffon incompetent qui parle de ce qu'il ne connaît pas, comme tant d'autres l'ont fait ces derniers temps à l'égard du sec-

teur bancaire et du vôtre. La masse de ceux qui se prétendent experts en énergie est déjà suffisamment dense sans que l'on y ajoute les banquiers. Il est préférable que j'agisse en citoyen suisse habitué d'un penchant pour le mode de vie anglais et que je vous entretienne de la politique à la manière d'un Suisse, du beau temps et de la pluie à la manière britannique, du moins en ce qui concerne le climat économique. En outre, je m'attacherai à examiner étroitement le point de jonction entre votre secteur économique et le nôtre: il s'agit d'une frontière aussi dense qu'invisible, d'une zone pleine d'interférences, de points communs et peut-être également de problèmes.

En comparant l'économie bancaire et l'économie électrique, on pourrait trouver des raisons d'améliorer encore la compréhension réciproque ainsi que des applications utiles à la politique future et à l'évolution du climat économique en général.

## Une part de l'économie ...

Nous parlons d'économie énergétique, au sens étroit d'économie électrique, et, d'autre part, d'économie bancaire, de secteur des crédits et de place financière. Les deux notions font l'une et l'autre appel au mot «économie». En grec ancien, *oikonomia* signifie tout simplement administration de la maison et peut être également compris comme l'art d'une gestion parcimonieuse de biens rares. Entre l'administration de la maison qui rappelle le cercle privé, personnel, et l'économie qui, dans l'acception moderne du terme, est souvent accompagnée de mots tels que transnationale, complexe, puissante, un large fossé s'est creusé.

Ce fossé est décrit et représenté dans d'innombrables publications, dans des

journaux, des livres, des conférences et des homélies. Ne nous leurrions pas: ce fossé est présent dans l'esprit de beaucoup de gens, même s'il n'existe pas en réalité. Il serait fatal d'ignorer de tels fossés et de telles fissures au cours de nos réflexions et lors de la définition de l'évolution future. Un autre danger, caractéristique de notre époque et de certaines difficultés de notre politique, consiste à deviner des fossés et des abîmes là où il n'y en a pas. Une prudence et un contrôle exagérés entraînent des charges et des détours inutiles et contraires à l'économie. Nos deux secteurs économiques, celui de l'énergie et celui des banques, paraissent particulièrement appropriés pour illustrer ce danger.

De nombreux soi-disant intellectuels mais aussi des autorités morales, éthiques ou religieuses, qui doivent être prises au sérieux, s'efforcent de creuser des fossés imaginaires. Le reproche ne s'adresse pas seulement à ceux que l'on nomme souvent les «écologistes», terme mal à propos, incomplet et inexact, mais il s'adresse également à nous-mêmes. Nos secteurs respectifs ont pu, pendant très longtemps, se complaire dans un havre de paix et nous pensions qu'il en serait toujours ainsi. Nous pouvons être fiers de ce que nous avons réalisé durant toute cette période, mais nous avons permis, en nos fors intérieurs et dans nos discours, que l'économie, apparemment si puissante et si anonyme, s'éloigne de l'administration de la maison apparemment si menacée et si pacifique. Nous aurions pu éviter certains problèmes qui nous préoccupent actuellement si nous les avions reconus plus tôt et si nous avions alors agi de manière appropriée. Une pénurie d'énergie aiguë appelle des actions immédiates, de même qu'une pénurie d'argent, et un remède est chaque fois

trouvé. En revanche, un manque de compréhension et d'information peut être accumulé pendant des dizaines d'années jusqu'au jour où la facture est présentée de manière totalement inattendue, parfois par des gens sans aucune légitimation et à l'adresse de personnes qui ne portent aucune faute.

## Energie et banques

Si maintenant nous considérons la première moitié des associations de mots, c'est-à-dire l'énergie et l'électricité d'une part, les banques, l'argent, le crédit et le capital d'autre part, la comparaison devient plus difficile. Lorsque, du point de vue du banquier, on cherche à découvrir les interactions entre les entreprises d'électricité et les banques, on se fonde tout naturellement sur ses propres connaissances de l'autre secteur. On cherche à en savoir davantage à son sujet. Cette progression se fait presque toujours en quatre degrés: degré 1: je n'y comprends rien. Degré 2: c'est du pareil au même. Degré 3: c'est quand même plus compliqué que je le pensais. Degré 4: nous avons besoin de l'autre et on a besoin de nous deux (nous reviendrons sur le «on»). Enfin, une autre découverte: on constate avec soulagement que de l'autre côté, des spécialistes de valeur sont à l'œuvre.

## Je n'y comprends rien

Premier degré: je n'y comprends rien. A ce stade, nous sommes, nous autres banquiers, encore en plein apprentissage, même si cela vous fait sourire. Depuis que le Département fédéral des transports, des communications et de l'énergie a émis le souhait de dresser une statistique de la consommation d'énergie, l'Association suisse des banquiers doit rendre compte de la consommation d'énergie dans notre secteur. C'est ainsi que soudainement apparaissent dans nos documents des notions totalement nouvelles, telles que méga-, giga-, téra-joules, et que nous devons distinguer différentes unités énergétiques, les kWh et d'autres notions. Pour vous comprendre un tant soit peut, nous devons remonter très loin dans nos connaissances scolaires. Ce n'est pas tragique et cela nous fait du bien. Nous devons simplement solliciter beaucoup de patience jusqu'à ce que nous convertissions les mesures énergétiques aussi aisément que les monnaies.

Toujours est-il que nous découvrons des utilisations pratiques pour notre propre compte. Ainsi, les communications concernant l'endettement international paraîtraient beaucoup plus anodines si, en lieu et place de milliards ou de billions, on parlait de quelques giga- ou téra-francs.

L'incompréhension est, tout au plus, la première impression, le refus instinctif d'un travail ardu de compréhension. On peut supposer que, dans les prochains jours et dans les semaines à venir, beaucoup de gens éprouveront ce sentiment.

## Ressemblances et parallèles

En tant que représentant d'une association à l'Assemblée générale d'une autre association, je me permettrai de rechercher, en premier lieu, les ressemblances et les parallèles, en comparant les structures. Nos deux associations bénéficient du privilège considérable d'avoir réuni leurs secteurs respectifs en une association organisée et de pouvoir ainsi présenter à l'extérieur une image soudée, malgré les diversités internes. Nous savons bien que, dans ce cas, soudé ne signifie pas uniforme, mais consiste en une politique clairement établie sur la base d'échanges souvent animés. Au sein du secteur, la diversité existante doit être maintenue. Une «Electricité Suisse SA» serait aussi inadéquate qu'une «Banque Suisse SA». Il existe toutefois également des différences structurelles: ainsi, chez vous, la part d'organismes de droit public est bien plus élevée que dans le secteur bancaire.

L'ensemble des banques suisses, du secteur du crédit et de la monnaie, a, en tout état de cause, une importance décisive pour l'économie intérieure et d'exportation suisses; cet ensemble forme la «place financière suisse». Personne n'a encore parlé d'une «place d'électricité suisse»; elle existe cependant et j'ajouterais: c'est un bien! Ceci non seulement parce que le bilan suisse de l'électricité par rapport à l'étranger se solde actuellement par un excédent. A l'image du bilan des mouvements de capitaux, c'est un résultat positif pour l'ensemble de l'économie et la source déterminante d'un meilleur confort dans les ménages. Que deviendrait l'économie suisse si pendant une longue période les soldes de nos secteurs respectifs restaient négatifs!

Tant pour l'économie électrique de notre pays que pour la place financière suisse, la fonction de plaque tournante

internationale revêt une importance capitale. Je vous ferai part, à ce propos, d'une certaine jalousie: vous qui représentez l'économie électrique, vous êtes une grande puissance secrète et incontestée. Vous êtes avantagés par notre géographie. Vos représentants sont aux leviers de commande des relations et des échanges internationaux d'électricité, sans que le grand public n'en parle. Vous occupez si discrètement et efficacement cette fonction – si importante pour l'ensemble de l'Europe – de plaque tournante, de compensateur et d'aiguilleur des raccordements d'électricité du Cap Nord à la Sicile, que l'expression de «gnomes de l'électricité» me vient inévitablement à l'esprit.

En revanche, nous avons dû, ces derniers temps, justifier publiquement et avec persistance la fonction objectivement importante de la place financière suisse en tant que plaque tournante financière internationale. Vous avez sans doute suivi attentivement cet épisode.

Un autre parallèle résulte de la comparaison de la situation en Suisse et au plan international. Dans votre cas, on cite une pénurie internationale d'énergie qui connaît une aggravation à long terme que l'on peut comparer à «notre» endettement international, en raison du degré de difficulté dans la recherche d'une solution.

Je constate une dernière ressemblance – peut-être pas totalement fortuite – dans le domaine des objectifs de croissance. Une phrase publiée par la Banque nationale suisse et traitant de la masse monétaire, précise qu'une augmentation annuelle de 2 à 3% permet une croissance raisonnable et assure une stabilité à long terme. J'ai noté un taux presque identique et des réflexions du même ordre dans des études concernant les quantités d'énergie nécessaires. Voilà une bien étonnante concordance qu'il serait peut-être bon d'examiner plus à fond.

## C'est quand même beaucoup plus compliqué

On pourrait certes dresser une liste plus complète des ressemblances, mais une réflexion plus approfondie révèle très vite des différences. L'argent, le crédit, le capital, ce n'est pas l'électricité.

L'économie énergétique est finalement régie par les lois de la science exacte. Nous autres banques, avec l'ar-

gent de nos clients, nous faisons partie de l'économie nationale et, de ce fait, d'un système de lois, de règlements et de comportements humains avec tout ce qu'ils ont d'incalculable. La personne non initiée ne pourra que difficilement discerner les fondements de la science de l'énergie, alors que ceux de l'économie publique sont faciles à expliquer de manière plausible. Le schéma inverse se retrouve en ce qui concerne les effets: vous pouvez les calculer, alors que nous, outre l'arithmétique pure, nous devons encore prendre en compte les multiples impondérables liés aux réactions des hommes, des entreprises et des Etats. Vos prévisions énergétiques sont, la plupart du temps, parfaitement précises, aussi précises que le sont les analyses économiques concernant le passé.

Il existe, entre vos unités de mesure, des facteurs de conversion compliqués mais définis. Nos cours de change sont variables.

Une erreur de manipulation dans une centrale électrique a des effets immédiats et dramatiques. En revanche, dans l'économie publique, les fausses manœuvres sont difficiles à reconnaître et se révèlent seulement à long terme. Dans l'économie électrique, les réflexions sont d'ordre technique et à long terme. Le banquier, qui s'occupe des biens qu'autrui lui a confiés, doit penser à court terme et surtout en coïncidence avec l'actualité.

Une banque est fondée et devient opérationnelle plus rapidement qu'une centrale électrique; mais, ensuite, elle doit s'orienter dans les tensions de la concurrence et de l'économie au niveau international. Une banque ne peut pas installer de compteurs sur ses clients. Je me console en constatant que le fonctionnement d'une banque, vu de l'extérieur, apparaît souvent comme étant aussi compliqué que l'est pour nous le fait, à la fois évident et insaisissable, que des turbines et des générateurs produisent de l'électricité.

Il est utile que nous gardions à l'esprit de telles considérations. Elles nous aident à mieux comprendre l'autre.

## **Nous avons besoin l'un de l'autre**

Le crédit et le capital ne sont pas l'électricité et l'énergie. Cependant, l'un ne va pas sans l'autre. Notre concours est nécessaire!

Jetons tout d'abord un regard sur

nos relations réciproques qui sont souvent des nécessités. Peut-être que je recueillerai de votre part un peu de bonne volonté si je vous rappelle que mon secteur est un excellent client du vôtre. La statistique énergétique 1983 déjà mentionnée fait état, pour les banques, d'une consommation d'énergie de 3663 térajoules, dont une part importante d'énergie électrique.

Mentionner le volume de nos achats chez vous, c'est, en même temps, mentionner l'importance, ou encore la dépendance des banques d'une alimentation suffisante et assurée en énergie électrique. Sans électricité, ce ne sont pas seulement les lampes ou les ordinateurs qui s'arrêteraient, pratiquement plus rien ne fonctionnerait. Nous ne pourrions plus entrer ni sortir, songez à nos portes tournantes, fonctionnant à l'électricité. Cette dépendance croissante de l'énergie que vous mettez à disposition, peut s'illustrer de la meilleure manière en décrivant les perspectives d'avenir du secteur bancaire, des perspectives d'avenir dont certaines font déjà partie du présent. Les établissements bancaires sont toujours plus étroitement, plus rapidement reliés entre eux et, surtout, à leurs clients, aux entreprises et aux ménages privés. On ne communique plus par lettre, ni même par téléphone, mais directement par ordinateur et par écrans. Le tout s'appelle: *electronic banking*.

Mais qu'en est-il de votre point de vue? Je crois que le bilan que vous pouvez dresser n'est pas à notre désavantage. Parmi les trois fonctions classiques des banques, l'intermédiaire de capitaux, le trafic des paiements et les opérations neutres, il n'y en a aucune à laquelle l'économie électrique voudrait ou pourrait renoncer. Au nombre des millions d'opérations de trafic des paiements que les banques – et les PTT – effectuent, une part considérable concerne les versements des consommateurs d'énergie à leurs fournisseurs. Les réflexions menées de part et d'autre démontrent, en ce qui concerne les possibilités de rationalisation, que le récent service des recouvrements directs (LSV) est particulièrement approprié. Nous espérons, au vu des réalisations à l'étranger, que ce domaine pourra être développé rapidement et intensivement.

Vous êtes des clients appréciés et servis avec soin par nos départements des émissions. Depuis des années, la statistique de la Banque Nationale Suisse fait état, pour les entreprises d'électricité, de gaz et d'eau, d'une part

avoisinant le 20% des obligations suisses émises par des entités publiques et privées.

Si l'on considère les vingt dernières années, le record s'établit à 27% en 1978 et la marque minimum à 10% en 1980. C'est tout de même une bonne part du gâteau! Le fait que nous ayons réussi à négocier et à placer le capital à long terme de vos obligations nous enchante. Il est tout particulièrement satisfaisant de constater que vous avez certainement obtenu des capitaux à moyen et à long termes à des taux et à des conditions très favorables, comparativement à vos collègues étrangers. Cette prestation essentielle, qui dure depuis plusieurs décennies, a déjà fait l'objet d'une conférence d'un banquier à votre Assemblée générale en 1973. Elle mériterait aujourd'hui un exposé encore plus étoffé et actualisé, – une nouvelle suggestion aux bons auteurs à la recherche de thèmes intéressants.

Pour ma part, je préfère vous entretenir d'un autre mot clé, essentiel tant pour vous que pour nous, bien que de manière différente: les économies. Les économies bancaires tout comme les économies d'énergie sont indissociablement liées à une renonciation à consommer. Ici cesse la comparaison. L'argent épargné, augmenté des intérêts, reste toujours à disposition de l'épargnant. Si la Suisse n'était pas une nation d'épargnants, elle n'aurait pas pu atteindre le bien-être qu'elle connaît aujourd'hui. J'ajouterais, entre parenthèses, que l'épargne devenue forcée de par la loi en raison des efforts en vue d'une meilleure sécurité sociale, n'a pas que des conséquences positives. L'épargne volontaire correspond mieux à nos mentalités et il est juste, qu'aujourd'hui comme par le passé, celui qui épargne en profite.

Peut-être le postulat si souvent prôné de l'économie d'énergie serait-il beaucoup mieux perçu s'il était possible de rémunérer par un intérêt les économies d'électricité. Malheureusement, il est de fait que le courant que nous employons doit être produit au moment où il est utilisé. L'énergie non utilisée peut représenter, pour un ménage économe, de l'argent non dépensé, c'est-à-dire de l'argent disponible pour de nouveaux dépôts d'épargne et de nouveaux placements. Il est vrai que la récompense de celui qui économise l'énergie et qui a un comportement écologique, devrait lui parvenir plus rapidement et plus directement. Une consommation anonyme et collective d'énergie n'encourage ni la pri-

se de responsabilité ni les économies. N'y aurait-il pas ici, de votre part, place pour des innovations?

## On a besoin de nous deux

Qui est donc ce «on»? Nous ne pouvons pas nous contenter de nous assurer réciproquement que nous représentons des secteurs importants de l'économie et que notre collaboration, à nos avantages réciproques, est excellente. Vous faites partie des raccordements européens d'électricité et nous sommes des intermédiaires de capitaux, vous êtes des exportateurs d'électricité et nous sommes une plaque tournante financière internationale; il n'en demeure pas moins que nous ne sommes, tant les uns que les autres, qu'une partie d'un ensemble bien plus grand. Nous nous contentons finalement de contribuer à la prospérité et au bien-être des entreprises et des individus de ce grand ménage commun que l'on cache volontiers derrière des expressions telles que «il faudrait» ou «on devrait» et que l'on oublie ensuite. Ce ménage, précisément, dépend irrévocablement aussi bien de l'énergie que de l'argent. Au cas où ces deux éléments viendraient à manquer, notre pays serait réduit à l'état d'une économie primaire qui nous ramènerait au temps des premiers chasseurs, cueilleurs et bergers.

En dépit – ou précisément en raison – de notre fonction essentielle dans la vie quotidienne de chacun, nous sommes des entités étroitement surveillées, mais non pas chéries, de la politique suisse.

Dans le discours qu'il vient de prononcer, votre Président a loué la prévoyance du Conseil fédéral en matière de politique énergétique. J'aimerais pouvoir en dire autant de la conception en matière de politique bancaire de nos autorités fédérales. Malheureusement, je ne le peux pas.

Ainsi, la constatation que l'on a besoin de nous pourrait être complétée d'une manière plus amère en ajoutant: sur quel autre thème pourrait porter le débat politique?

Nos secteurs suscitent tous deux un intérêt public, mais également politique, un autre lien se révèle. Vous me pardonnerez cette petite plaisanterie si je dis que nous nous caractérisons par l'approche d'un scrutin populaire fédéral. La seule différence est que la votation concernant notre secteur appar-

tient au passé, alors que nous nous rendrons aux urnes dans un mois pour votre secteur.

Je connais, probablement mieux que quiconque, abstraction faite de vous-mêmes, votre état d'âme actuel. Je connais aussi l'information méticuleuse, bien documentée, que vous diffusez sur les deux objets du 23 septembre et je sais combien vous vous engagez. Nous sommes aussi concernés. D'un point de vue collégial, j'aimerais encore vous faire part de deux réflexions avant la prochaine échéance politique: l'une rassurante, l'autre moins. Toutes deux sont issues de l'expérience que vient de vivre le secteur bancaire et peuvent pourtant s'appliquer à d'autres domaines.

La réflexion rassurante est la suivante: malgré vos appréhensions, sachez que la majorité des citoyennes et citoyens suisses est en mesure d'apprécier à leur juste valeur des initiatives même compliquées bien que la campagne soit partiellement chargée d'émotion et de partialité. Cette appréciation se fonde sur des sources tout à fait différentes.

En premier lieu, comme tout citoyen, j'ai suivi les discussions de politique énergétique (surtout en tant que citoyen bâlois qui ne peut, pour des raisons géographiques, faire autrement). Les deux initiatives énergétiques ont le mérite d'avoir provoqué une importante publicité en faveur de l'utilisation économe des sources d'énergie. Il faut reconnaître aux producteurs d'électricité que leur argumentation est diffusée d'excellente manière et qu'elle est convaincante sur le plan politico-émotionnel. Tout comme nous, vous avez probablement beaucoup appris en matière de relations publiques.

Une autre source réside dans mes observations en tant que banquier et intermédiaire de capitaux: les investisseurs considèrent, sans aucune restriction, les papiers-valeurs émis par votre branche comme des valeurs sûres et dignes de confiance. Voyez dans cette constatation un petit contrepoids aux trop nombreux commentaires partiels et infondés émanant de toute part.

Si je suis confiant en ce qui concerne le jour de la votation, j'aimerais pourtant déjà vous rendre attentif à ce qui suivra. Je fais allusion à la constatation moins rassurante que nous faisons nous-mêmes en ce moment: manifestement, en Suisse un verdict populaire n'est pas simplement compris tel quel. Le commentaire apporté à l'analyse

Vox récemment publiée concernant la votation du 20 mai 1984, nous l'a une fois de plus démontré: après coup, les politologues examinent le résultat de la votation si assidûment, décomposent les motivations si méticuleusement, qu'ils concluent que le souverain a, en fait, voulu tout autre chose, même s'il a dit non. A force de disséquer méticuleusement les résultats des différents sondages, le politologue doué perd de vue ce que le citoyen et le politicien moyens ont deviné intuitivement et ce que le citoyen a voulu exprimer par son vote: le projet était trop compliqué, l'objectif allait trop loin, l'intention était inacceptable.

Malheureusement, même le gouvernement tend parfois à oublier très vite les décisions populaires lorsqu'elles ne correspondent pas à ses idées. Des opinions minoritaires ou des intérêts de groupe particulièrement choyés pour une raison ou une autre sont tout à coup considérés comme des buts législatifs, même en l'absence de tout mandat impliquant de tels buts ou malgré un refus clairement exprimé. Cette tendance, toujours plus perceptible ces dernières années dans notre pays, se vérifie par exemple dans le cadre de la poursuite des travaux concernant la législation sur les banques, après le scrutin sur l'initiative sur les banques. Vous aussi, dès le 24 septembre, devrez prendre garde à ce qu'après coup, blanc ne soit pas soudainement interprété comme gris, et gris comme noir. Les minorités doivent être respectées dans leurs droits fondamentaux. Mais l'avis de la majorité doit déterminer la politique à suivre.

Mesdames et Messieurs, comme si souvent dans la vie politique, professionnelle et également privée, une fois un bilan intermédiaire dressé et le point de la situation effectué, certaines perspectives restent incertaines et l'avenir encore plus. Dans de telles situations, il est bon d'avoir une ligne de conduite claire, pour ainsi dire une devise. Les devises, signes de marque des familles royales, ne sont pas très à la mode. En somme, c'est regrettable. J'aurais voulu pourtant vous proposer comme devise ce que j'ai tiré des impressions de votre travail quotidien, du discours de votre Président et de l'atmosphère particulière de votre Assemblée générale: objectivité et énergie! Avec un tel mot d'ordre, nous n'avons pas à craindre l'avenir, que ce soit dans la vie professionnelle ou politique.

## Protokoll der 93. ordentlichen Generalversammlung des VSE

vom Freitag, dem 24. August 1984, 15.45 Uhr,  
im Kongresshaus Lugano

Präsident Dr. J. Bucher, Direktor der Centralschweizerischen Kraftwerke, Luzern, heisst die zahlreichen Gäste und die Vertreter der VSE-Mitgliedwerke willkommen. In seiner Ansprache behandelt Herr Dr. Bucher vor allem die im Zusammenhang mit den am 23. September 1984 stattfindenden Volksabstimmungen stehenden aktuellen Probleme der schweizerischen Elektrizitätswirtschaft und die damit in Frage gestellte zukünftige Gewährleistung der schweizerischen Elektrizitätsversorgung. Im weitern befasst er sich mit den Tätigkeiten des Verbandes.<sup>1)</sup>

Anschliessend eröffnet der Vorsitzende die 93. Generalversammlung des VSE. Er stellt fest, dass die Einladung durch Publikation im Bulletin SEV/VSE Nr. 14 vom 14. Juli 1984 unter Angabe der Traktanden rechtzeitig erfolgt ist. In der gleichen Nummer des Bulletins sind auch die Anträge des Vorstandes, die Rechnung und Bilanz 1983 des VSE, der Bericht des Vorstandes an die Generalversammlung über das Geschäftsjahr 1983, die Rechnung, die Bilanz und der Jahresbericht 1983 der Einkaufsabteilung enthalten sowie der Bericht der Rechnungsrevisoren.

Die Traktandenliste wird stillschweigend genehmigt.

Die Versammlung beschliesst ohne Gegenstimme, die Abstimmungen durch Handmehr gemäss Artikel 11 der Statuten vorzunehmen.

### *Trakt. 1: Wahl zweier Stimmzähler und des Protokollführers*

Als Stimmzähler werden die Herren Hans Herger, Direktor der Elektrizitätswerke Bündner Oberland AG, Ilanz, und Franco Piffaretti, Direktor der Azienda Elettrica Comunale, Bellinzona, und als Protokollführer Herr Dr. E. Keppler gewählt.

### *Trakt. 2: Protokoll der 92. Generalversammlung vom 2. September 1983 in Neuenburg*

Das Protokoll der 92. Generalversammlung vom 2. September 1983 in Neuenburg (veröffentlicht im Bulletin SEV/VSE Nr. 20 vom 15. Oktober 1983) wird genehmigt.

### *Trakt. 3: Berichte des Vorstandes und der Einkaufsabteilung über das Geschäftsjahr 1983*

Zum Jahresbericht des VSE erwähnt der Präsident ergänzend, dass die Kurzschlussversuche in Préverenges, die bei den Mitgliedwerken auf grosses Interesse gestossen sind, der Initiative und dem grossen Einsatz der Compagnie Vaudoise d'Electricité zu verdanken sind. Mit dieser Ergän-

<sup>1)</sup> Der Text der Präsidialansprache ist auf Seite 1222 dieses Bulletins wiedergegeben.

## Procès-verbal de la 93<sup>e</sup> Assemblée générale ordinaire de l'UCS

vendredi 24 août 1984, à 15.45 h,  
au Palais des Congrès, Lugano

Le président, Monsieur J. Bucher, directeur des Forces Motrices de la Suisse Centrale à Lucerne, souhaite la bienvenue aux invités et aux représentants des entreprises membres de l'UCS. Dans son exposé M. Bucher se consacre en premier lieu aux problèmes actuels de l'économie électrique suisse en relation avec les votations populaires du 23 septembre 1984 et en particulier au danger qu'elles représentent pour la sécurité de l'approvisionnement futur du pays en électricité. Il évoque en outre les activités de l'UCS.<sup>1)</sup>

En ouvrant la 93<sup>e</sup> Assemblée générale de l'UCS, le président constate que la convocation avec mention de l'ordre du jour a été publiée dans les délais prescrits au Bulletin ASE/UCS No 14 du 14 juillet 1984. Dans ce même numéro du Bulletin figurent également les propositions du Comité, les comptes et le bilan de l'UCS pour l'année 1983, le rapport du Comité à l'Assemblée générale sur l'exercice 1983, les comptes, le bilan et le rapport annuel 1983 de la Section des achats ainsi que le rapport des vérificateurs des comptes.

L'ordre du jour est adopté tacitement.

L'Assemblée décide à l'unanimité d'effectuer les votations à main levée conformément à l'article 11 des statuts.

### *N<sup>o</sup> 1: Nomination de deux scrutateurs et du secrétaire de l'Assemblée*

Messieurs Hans Herger, directeur des Elektrizitätswerke Bündner Oberland AG, Ilanz, et Franco Piffaretti, directeur de l'Azienda Elettrica Comunale, Bellinzona, sont désignés comme scrutateurs, et Monsieur E. Keppler comme secrétaire de l'Assemblée.

### *N<sup>o</sup> 2: Procès-verbal de la 92<sup>e</sup> Assemblée générale du 2 septembre 1983 à Neuchâtel*

Le procès-verbal de la 92<sup>e</sup> Assemblée générale du 2 septembre 1983 à Neuchâtel (publié dans le Bulletin ASE/UCS N<sup>o</sup> 20 du 15 octobre 1983) est approuvé.

### *N<sup>o</sup> 3: Rapport du Comité et rapport de la Section des achats concernant l'exercice 1983*

En complément au rapport annuel de l'UCS le président mentionne les essais de court-circuits de Préverenges qui ont connu un très grand succès auprès de nos membres et qui sont dus à l'initiative et à l'important travail de la Compagnie Vaudoise d'Electricité. Le rapport du Comité et celui

<sup>1)</sup> L'exposé du président est reproduit en page 1227 du présent Bulletin.

zung werden der Bericht des Vorstandes und derjenige der Einkaufsabteilung über das Geschäftsjahr 1983 genehmigt.

*Trakt. 4: Verbandsrechnung über das Geschäftsjahr 1983; Rechnung der Einkaufsabteilung über das Geschäftsjahr 1983; Bericht der Rechnungsrevisoren*

Die Bilanzsumme des VSE beträgt per 31. Dezember 1983 Fr. 2 619 588.22. Die Verbandsrechnung weist bei Gesamteinnahmen von Fr. 3 995 842.60 und Gesamtausgaben von Fr. 3 994 068.80 einen Einnahmenüberschuss von Fr. 1773.80 aus. Unter Berücksichtigung des Saldoovortrages vom Vorjahr von Fr. 4382.52 ergibt sich ein Einnahmenüberschuss von Fr. 6156.32, der auf neue Rechnung vorge-tragen wird.

Der Vorsitzende stellt fest, dass dieser Rechnungsabschluss nur möglich war durch die Entnahme von Fr. 470 000.- aus den Reserven. Vor allem die Ausgaben für Personal- und Öffentlichkeitsarbeit im Hinblick auf die bevorstehenden Abstimmungen waren höher als budgetiert. Die letztes Jahr beschlossene Erhöhung der Mitgliederbeiträge wird erst in der Rechnung des laufenden Jahres wirksam, welche aber trotzdem wegen den Anstrengungen im Abstimmungskampf nochmals auf die Reserven Zuflucht nehmen wird.

Die Rechnung der Einkaufsabteilung schliesst mit einem Einnahmenüberschuss von Fr. 885.10 ab; mit dem Saldoovortrag vom Vorjahr von Fr. 6333.42 ergibt sich ein Überschuss von Fr. 7218.52, der auf neue Rechnung übertragen wird. Die Bilanzsumme beträgt Fr. 520 240.92.

Der Bericht der Rechnungsrevisoren ist im Bulletin SEV/VSE Nr. 14/1984 veröffentlicht worden. Die Revisoren, denen der Vorsitzende im Namen des Vorstandes für ihre Tätigkeit bestens dankt, schlagen Genehmigung der Rechnungen und Bilanzen des Verbandes und der Einkaufsabteilung per 31. Dezember 1983, unter Entlastung der verantwortlichen Organe, vor.

Die Versammlung genehmigt ohne Gegenstimmen:

- a) die Rechnung des Verbandes über das Geschäftsjahr 1983 und die Bilanz auf 31. Dezember 1983 unter Entlastung der verantwortlichen Organe;
- b) die Rechnung der Einkaufsabteilung über das Geschäftsjahr 1983 und die Bilanz auf 31. Dezember 1983 unter Entlastung der verantwortlichen Organe.

*Trakt. 5: Festsetzung des Betrages pro Beitragseinheit für die Mitgliederbeiträge für das Jahr 1985*

Die Versammlung stimmt dem unveränderten Betrag von Fr. 1.10 pro Beitragseinheit für die Mitgliederbeiträge 1985 ohne Gegenstimme zu.

*Trakt. 6: Voranschlag des VSE für das Jahr 1985; Voranschlag der Einkaufsabteilung für das Jahr 1985*

Die Versammlung genehmigt den Voranschlag des VSE sowie denjenigen der Einkaufsabteilung für das Jahr 1985.

de la Section des achats concernant l'exercice 1983 sont approuvés avec ce complément.

*N° 4: Comptes de l'UCS pour l'exercice 1983; comptes de la Section des achats pour l'exercice 1983; rapport des vérificateurs des comptes*

Le bilan de l'UCS au 31 décembre 1983 présente un total de fr. 2 619 588.22. Le président relève qu'avec un total de fr. 3 995 842.60 aux recettes et de fr. 3 994 068.80 aux dépenses, le compte d'exploitation de l'UCS boucle avec un solde positif de fr. 1773.80. Compte tenu du solde reporté de l'exercice précédent, qui se chiffre à fr. 4382.52, il résulte un excédent de recettes de fr. 6156.32, qui est reporté à compte nouveau.

Le président informe qu'un prélèvement de fr. 470 000.- sur le fonds de réserve a été nécessaire pour équilibrer le compte d'exploitation. Les chiffres du budget ont surtout été dépassés pour les dépenses de personnel et les relations publiques, en raison des prochaines votations. L'augmentation des cotisations, décidée l'année passée, n'aura d'influence que sur les comptes de l'année courante qui présenteront toutefois, en raison des efforts relatifs à la campagne des votations, une nouvelle diminution des réserves.

Les comptes de la Section des achats bouclent par un excédent de recettes de fr. 885.10. Ajouté au solde reporté de l'année précédente de fr. 6333.42, il en résulte un solde actif de fr. 7218.52 qui est reporté à compte nouveau. La somme du bilan s'élève à fr. 520 240.92.

Le rapport des vérificateurs des comptes a été publié dans le Bulletin ASE/UCS N° 14/1984. Les vérificateurs, que le président remercie de leur activité au nom du Comité, proposent d'approuver les comptes et les bilans de l'UCS et de la Section des achats au 31 décembre 1983 et de donner décharge aux organes responsables.

L'Assemblée prend à l'unanimité les décisions suivantes:

- a) Les comptes de l'UCS pour l'exercice 1983 et le bilan au 31 décembre 1983 sont approuvés et décharge est donnée aux organes responsables.
- b) Les comptes pour l'exercice 1983 et le bilan au 31 décembre 1983 de la Section des achats sont approuvés et décharge est donnée aux organes responsables.

*N° 5: Fixation du montant de l'unité de cotisation pour l'année 1985*

L'Assemblée approuve le maintien de l'unité de cotisation pour les cotisations des membres à fr. 1.10 pour l'année 1985.

*N° 6: Budget de l'UCS pour l'exercice 1985; budget de la Section des achats pour l'exercice 1985*

L'Assemblée approuve le budget de l'UCS et celui de la Section des achats pour 1985.

### Trakt. 7: Statutarische Wahlen

#### a) Wahl von sieben Mitgliedern des Vorstandes

Die erste Amtsdauer der Herren Dr. J. Bucher, F. J. Harder, H. Hohl und Dr. A. Niederberger sowie die zweite Amtsdauer der Herren J.-J. Martin und J. Remondeulaz laufen heute ab. Diese sechs Herren sind wiederwählbar und bereit, eine Wiederwahl anzunehmen. Der Vorstand schlägt vor, sie für eine weitere Amtsdauer zu bestätigen.

Die dritte Amtsdauer von Herrn G. Hertig läuft mit dem Tag der heutigen Generalversammlung ab. Statutengemäss ist er nicht mehr wählbar. Der Vorstand schlägt vor, als neues Vorstandsmitglied Herrn R. von Werdt, Direktionspräsident der Bernischen Kraftwerke AG, Bern, zu wählen.

Die Versammlung bestätigt die Wiederwahl der Herren Dr. Bucher, Harder, Hohl und Dr. Niederberger für eine zweite und der Herren Martin und Remondeulaz für eine dritte Amtsdauer und wählt als neues Vorstandsmitglied Herrn R. von Werdt.

Der Vorsitzende dankt dem ausscheidenden Vorstandsmitglied, Herrn G. Hertig, für seine Arbeit im Kreise des Vorstandes, was von der Versammlung mit Applaus unterstrichen wird, und heisst das neu gewählte Mitglied, Herrn R. von Werdt, im Kreise des Vorstandes willkommen.

#### b) Wahl des Präsidenten

Der Vorstand schlägt vor, das wiedergewählte Vorstandsmitglied, Herrn Dr. J. Bucher, für eine weitere Amtsdauer als Präsident zu bestätigen.

Die Versammlung bestätigt mit Akklamation die Wiederwahl von Herrn Dr. J. Bucher als VSE-Präsident. Herr Dr. Bucher nimmt die Wiederwahl an und dankt für das ihm entgegengebrachte Vertrauen.

#### c) Wahl von zwei Rechnungsrevisoren und deren Suppleanten

Der bisherige Revisor, Herr F. Kradolfer, wünscht aus Altersgründen von seinem Amt zurückzutreten. Der Vorsitzende dankt Herrn Kradolfer für seine langjährige kompetente Mitarbeit.

Der Vorstand schlägt vor, als Revisoren die Herren G. Meylan (bisher) und P. Niederhauser (bisher Suppleant) sowie als Suppleanten die Herren E. Maire (bisher) und M. Schiltknecht, Direktor der Industriellen Betriebe Interlaken (neu), für ein Jahr zu wählen.

Die Versammlung genehmigt diese Vorschläge.

### Trakt. 8: Wahl des Ortes der nächsten Generalversammlung

Herr Brunhart, Direktor der Liechtensteinischen Kraftwerke in Schaan, lädt den VSE im Namen der Regierung des Fürstentums Liechtenstein, der Gemeindebehörden von Vaduz und Triesen, der Liechtensteinischen Industrie- und Handelskammer und der Liechtensteinischen Kraftwerke ein, die nächste Generalversammlung im Fürstentum



Rudolf von Werdt  
neues Vorstandsmitglied  
nouveau membre du Comité

### N° 7: Elections statutaires

#### a) Election de sept membres du Comité

Le premier mandat de Messieurs J. Bucher, F. J. Harder, H. Hohl et A. Niederberger et le deuxième mandat de Messieurs J.-J. Martin et J. Remondeulaz expirent à la présente Assemblée générale. Ces six personnes sont rééligibles et acceptent une réélection. Le Comité propose de les réélire pour un nouveau mandat.

Le troisième mandat de Monsieur G. Hertig expire à la présente Assemblée générale.

D'après les statuts, il n'est plus rééligible. Le Comité propose d'élire comme nouveau membre du Comité Monsieur R. von Werdt, président de la direction des Forces Motrices Bernoises S.A., Berne.

L'Assemblée générale confirme la réélection de Messieurs Bucher, Harder, Hohl et Niederberger pour un deuxième mandat et de Messieurs Martin et Remondeulaz pour un troisième mandat ainsi que l'élection de Monsieur R. von Werdt comme nouveau membre du Comité.

Le président remercie le membre quittant le Comité, Monsieur G. Hertig, pour le travail accompli au sein du Comité et souhaite la bienvenue au sein du Comité au membre nouvellement élu, Monsieur R. von Werdt.

#### b) Election du président

Le Comité propose de confirmer Monsieur J. Bucher comme président pour une nouvelle période de trois ans. L'Assemblée confirme cette réélection par acclamation. Monsieur Bucher accepte la réélection et remercie l'Assemblée de la confiance témoignée.

#### c) Election de deux contrôleurs des comptes et de leurs suppléants

Monsieur F. Kradolfer désire renoncer pour raison d'âge à son activité au sein de l'organe de contrôle. Le président le remercie du travail accompli pendant de longues années.

Le Comité propose de renouveler pour une année les mandats de MM. G. Meylan, contrôleur des comptes, et E. Maire, suppléant, ainsi que d'élire comme nouveau contrôleur des comptes Monsieur P. Niederhauser, jusqu'ici suppléant, et comme nouveau suppléant Monsieur M. Schiltknecht, directeur des Services Industriels, Interlaken.

L'Assemblée approuve ces propositions.

### N° 8: Choix du lieu de la prochaine Assemblée générale

Monsieur Brunhart, directeur des Liechtensteinische Kraftwerke, Schaan, invite l'UCS à tenir sa prochaine Assemblée générale dans la principauté de Liechtenstein, et ceci au nom du gouvernement de la principauté, des autorités des communes de Vaduz et Triesen, de l'Association des industriels et des Liechtensteinische Kraftwerke. Cette pro-



**Das neue Hochspannungskabel**  
**Le nouveau câble à haute tension**

**Dätwyler**

Dätwyler AG  
Schweizerische Kabel-, Gummi-  
und Kunststoffwerke  
CH-6460 Altdorf / Schweiz  
Telefon 044 411 22  
Telex 7 86 91 dag ch

**Das Kabel, speziell  
für Wechselast und  
hohe Betriebssicherheit**

**Das Kabel mit der  
durchdachten Konstruktion**

**Das Kabel ohne Kompromisse**

**ixotherm®**

**Le câble spécialement apte  
à supporter de grandes variations de  
charge tout en conservant une haute fiabilité**

**Une solution sans compromis**

**Le câble où  
toutes les contraintes ont été prises en compte**

**Leiterschirm – trockenvernetzte XLPE-Isolation – Isolationsschirm zu einer Einheit verschweisst  
für Spannungen von 10 kV bis 170 kV**

**Ecran sur conducteur – isolation en polyéthylène réticulé à sec – écran sur isolation réunis  
en une seule entité pour les tensions de 10 à 170 kV**

# Kataloge

## Normmaterial für Netzbau

Die unentbehrlichen Ringordner für die Projektierung im Netzbau, die Disposition und den Einkauf. Sämtliche Artikel mit schweizerischen Einheits-Nummern. 2sprachige Ausgaben.

### Band 1: Freileitungen

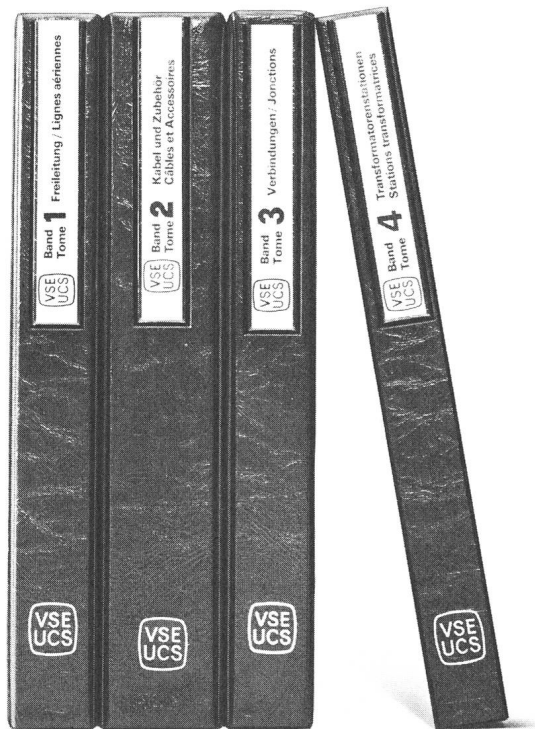
Tragwerke, Material für Dachständer, Isolatoren, Isolatorenträger, blanke Leiter und Zubehör, Masthalter, Trenner, Freileitungssicherung, Stromabnahmegeräte, Überspannungsableiter

82 Seiten **Fr. 30.-**

### Band 2: Kabel und Zubehör

Kabel, Kabelarmaturen, Hausanschlusskasten, Befestigungsmaterial, Kabelschutzmaterial

186 Seiten **Fr. 92.-**



### Band 3: Verbindungen und Erdungen

Verbinder, Abzweigklemmen, Kabelschuhe, Erdungen

86 Seiten **Fr. 40.-**

### Band 4: Transformatorenstationen

Holzmasten-Stationen, Betonmasten-Stationen, Stahlmasten-Stationen

31 Seiten **Fr. 22.-**



**Verband Schweizerischer Elektrizitätswerke**  
Einkaufsabteilung, Postfach 6140, 8023 Zürich  
Tel. 01/211 51 91



# Ulrich Matter AG

## Mess- und Prüfgeräte für den Elektromonteur und technischen Dienst

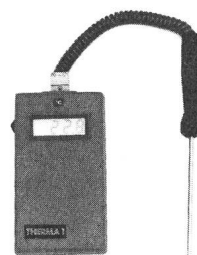


### GOSSEN ZEROPAN

Zur Messung des Erdschleifenwiderstandes, zur Bestimmung des Sicherungsnennstromes an 220 V-Installationen und zur Kontrolle der Verdrahtung an Steckdosen.

### ISOLATIONSMESSER YF 501

- Messbereich 0...100 MOhm
- Messfehler max. + / - 5 %
- Abmessungen 169 x 106 x 36 cm

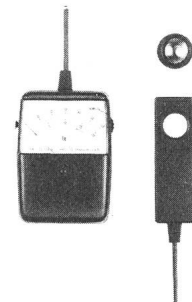


### DIGITAL-THERMOMETER

mit vielen Thermoelementfühlern für ein breites Anwendungsgebiet.  
Auflösung bis 0,1 °C  
Temperatur bis 1150 °C

### PANLUX-ELECTRONIC

- Messbereich 0...120'000 1 x
- Messfehler + / - 5 %



## Elektrische Mess- und Regeltechnik

5610 Wohlen Telefon 057.22 72 55 Telex 59 463

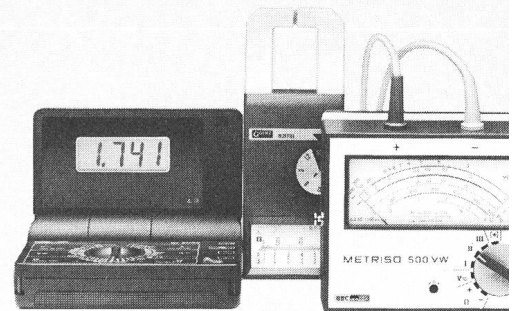
# METRAWATT LÖST IHR MESSPROBLEM ANALOG, DIGITAL, OPTIMAL!

## **Klar schwankt der Messwert...**

... aber auf der echten Analogskala meines MA4S kann ich trotz starker Stromschwankungen im Netz Messwerte exakt bestimmen! Und erst noch eine Tendenzaussage machen. Ganz abgesehen davon, dass mir die vagabundierenden Ladungen keine Streiche spielen – bei nur 1333 Ohm/V Eingangswiderstand!

**METRAWATT** bietet Fachleuten, vom Ingenieur über den Servicemann bis zum Hobby-Elektroniker, das umfangreichste Sortiment an tragbaren Messgeräten: Analoge und digitale Multimeter, Mess- und Prüfgeräte für jede in der Praxis vorkommende Messaufgabe, in allen Preiskategorien. Ob Gleich- oder Wechselgrößen, ob Netz- oder Kleinspannung, ob Starkstrom oder Elektronik – Metrawatt-Geräte messen professionell, ohne Gags und technische Spielereien.

Rufen Sie uns an, verlangen Sie Unterlagen oder noch besser eine fachkundige Beratung: Sie nennen uns Ihr Messproblem, wir bieten Ihnen eine optimale, massgeschneiderte Lösung nach Ihrem Geschmack. – Unsere Kontakt-Nummer: 01-302 35 35.



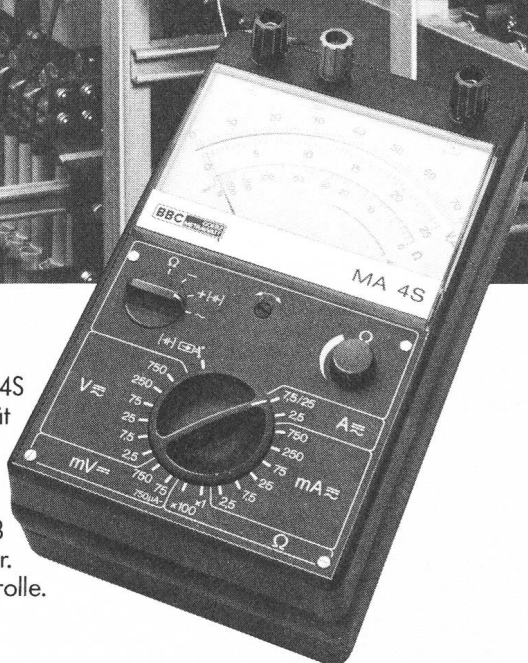
**BBC** GOEP  
BROWN BOVERI METRAWATT

# METRAWATT AG für Messapparate

Felsenrainstrasse 1 · CH-8052 Zürich · Tel. 01-302 35

## MULTIMETER MA4S

Robustes Analog-Messgerät mit gemeinsamer V- und A-Skala für alle Wechsel- und Gleichgrößenbereiche. Eingangswiderstand nur 1333 Ohm/V. Polaritätsumschalter. Einfache Batteriekontrolle.



# ZUSATZ- INSTALLATION



**volltronic**<sup>®</sup> 3000  
stellt die ideale Ergänzung  
zu bestehenden Installa-  
tionen dar.  
Drahtlose Schaltung durch  
Infrarot-Fernsteuerung.

Feller AG  
CH-8810 Horgen  
Tel. 01 725 65 65

75 JAHRE  
ANS

*Feller*

Elektrotechnik  
Informatik

Liechtenstein durchzuführen. Der Vorschlag wird von der Versammlung mit grossem Applaus gutgeheissen. Der Vorsitzende dankt für die Einladung. Die nächste Generalversammlung des VSE wird am 30. August 1985 in Triesen FL stattfinden.

*Trakt. 9: Verschiedenes; Anträge von Mitgliedern  
(Art. 7 der Statuten)*

Der Vorstand hat unter diesem Traktandum keine weiteren Mitteilungen zu machen; auch von den Mitgliedwerken sind innert nützlicher Frist keine Anträge eingegangen. Das Wort wird nicht mehr verlangt.

Der Vorsitzende dankt allen Mitgliedwerken, die den Vorstand in der Lösung seiner Aufgabe unterstützt haben, allen Herren, die im Vorstand und in den Kommissionen für den VSE tätig sind, sowie den Mitarbeiterinnen und Mitarbeitern des Sekretariates für die während des Jahres geleistete Arbeit und erklärt die 93. Generalversammlung als geschlossen.

Lugano, 24. August 1984

Der Präsident:      Der Protokollführer:  
*Dr. J. Bucher*      *Dr. E. Keppler*

positon recueille les applaudissements de l'Assemblée, et le président remercie Monsieur Brunhart de son invitation. La prochaine Assemblée générale de l'UCS aura lieu le 30 août 1985 à Triesen FL.

*N° 9: Divers; propositions des membres  
(art. 7 des statuts)*

Le Comité n'a pas de communications à faire sous cette rubrique; aucune proposition n'est parvenue de la part des membres dans le délai prévu à cet effet. La parole n'est plus demandée.

Le président remercie toutes les entreprises membres qui ont soutenu le Comité dans l'accomplissement de sa tâche, tous ceux qui au sein du Comité et des commissions œuvrent pour l'UCS, ainsi que les collaborateurs et collaboratrices du Secrétariat pour le travail accompli dans l'année. Puis il clôt la 93<sup>e</sup> Assemblée générale.

Lugano, le 24 août 1984

Le président:      Le secrétaire:  
*J. Bucher*      *E. Keppler*

## **Nationale und internationale Organisationen**

### **Organisations nationales et internationales**

**UNIPEDE: Sitzung des Komitees für Öffentlichkeitsarbeit vom 17./18. September 1984 in Florenz**

An der Sitzung des PR-Komitees der UNIPEDE in Florenz vom 17./18. September 1984 wurde zunächst der PR-Kongress in Berlin vom vergangenen Mai einer kritischen Würdigung unterzogen. Befriedigt zeigte sich das Komitee über die grosse Zahl von Teilnehmern, die sich – aufgrund des Echos in den verschiedenen Ländern – von den gebotenen Anregungen zu Konfliktlösungen auch beeindruckt gezeigt hatten. Allerdings wurde auch einiges bemängelt an diesem Symposium, wobei es nicht leicht sein wird, konkrete Lehren daraus zu ziehen, gingen doch die Vorstellungen von der idealen Form eines derartigen Kongresses zum Teil diametral auseinander!

Das zweite grosse Thema der Sitzung betraf den Beitrag des PR-Komitees zum UNIPEDE-Kongress 1985 in Athen. Das PR-Komitee wird – neben Betreuungsaufgaben in bezug auf die Medien – einen Rapport vorlegen, in dem versucht wird, bestimmte Entwicklungen aufzuzeigen, welche das Verhältnis der Öffentlichkeit zur Elektrizitätswirtschaft beeinflussen. Es werden darüber hinaus Überlegungen zu einer neuen Strategie der Kommunikation angestellt sowie einige mögliche neue Konflikttherde aufgezählt.

*Dr. A. Peter, Atel*

**Réunion du Comité des relations publiques de l'UNIPEDE les 17/18 septembre 1984 à Florence**

Lors de sa réunion les 17/18 septembre 1984 à Florence, le Comité des relations publiques de l'UNIPEDE a tout d'abord porté un jugement critique sur le Congrès des relations publiques qui s'est tenu à Berlin en mai dernier. Le comité a exprimé sa satisfaction à propos de l'importante participation. Selon les échos qui sont parvenus des différents pays, les participants ont été très intéressés par les idées présentées pour résoudre les conflits. Toutefois, certaines lacunes ont aussi été relevées dans ce symposium. Il ne sera cependant pas facile d'en tirer une leçon concrète, dans la mesure où les opinions concernant la conception idéale d'un tel congrès étaient parfois diamétralement opposées.

Le deuxième thème de cette réunion était consacré à la contribution que le Comité des relations publiques doit fournir au Congrès de l'UNIPEDE 1985 à Athènes. Outre ses missions d'assistance en ce qui concerne les médias, le Comité des relations publiques doit présenter un rapport où il tente de montrer certaines évolutions qui influencent l'attitude du public vis-à-vis de l'économie électrique. Au-delà, des réflexions sur une nouvelle stratégie de communication ainsi qu'une liste des nouveaux objets de conflits possibles doivent être faites.

*Dr. A. Peter, Atel*